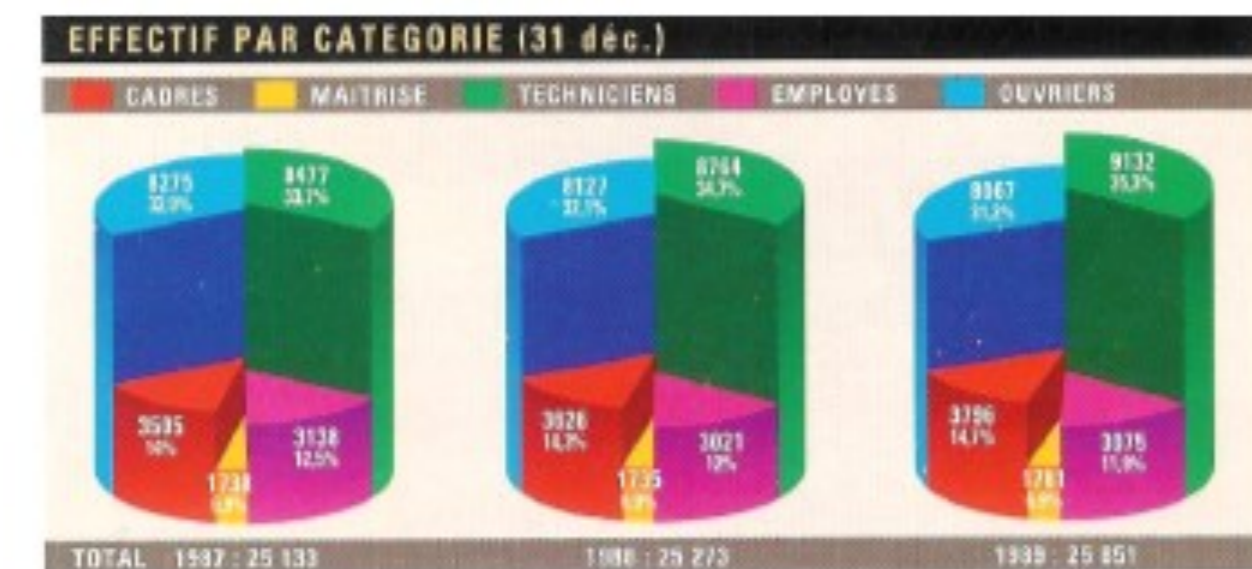
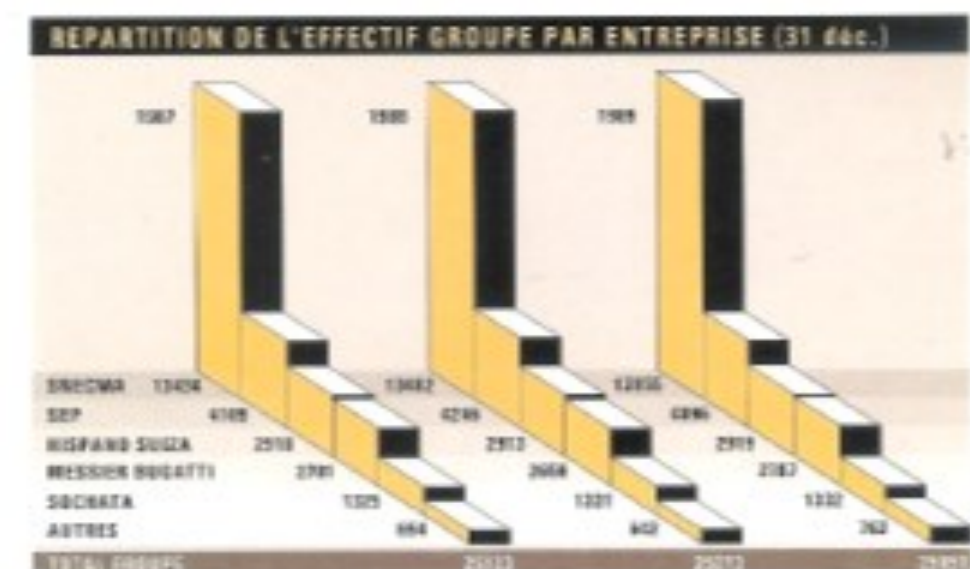


ANNÉE DE REACTEUR A LA SNECMA : 1988



Le Groupe SNECMA est constitué de :

- la maison mère (constructeur de moteurs d'avion) avec le siège social à Paris Boulevard Victor, Gennevilliers, Corbeil, Villaroche, Suresnes, Rungis et Istres.
- La Société Européenne de Propulsions (constructeur de missiles, de lanceurs spatiaux et des composites). Bordeaux, Vernon, Villaroche
- Les Equipementiers majeurs : Messier-Hispano-Bugatti (trains d'atterrissage), roues et freins carbonés. Montrouge, Bobigny, Molsheim, Bidos (ERAM et SURNAM) Hispano Suiza, Bois Colombes, Le Havre, Bouviers (transmission de puissance, turbines à gaz, inverseur de poussée, tourelles)
- Un réparateur de moteurs : La Sochata Sncema Boulogne Billancourt, Châtellerault.
- La Famer à Givors (machines outils) et la FAMAT St Nazaire, filiale paritaire entre Général Electric et Sncema.



LE GROUPE SNECMA.

REPARTITION DE L'EFFECTIF GROUPE SELON L'ANCIENNETE (31 dec.)

ANCIENNETE	CADES	MAITRISE	TECHNICIENS	EMPLOYES	DUVRIERS	TOTAL
0 A 5 ANS	1144	39	1491	472	1037	4183
5 A 10 ANS	760	231	2799	1075	2782	7647
10 A 15 ANS	386	205	1185	476	1242	3494
15 A 20 ANS	506	331	1400	517	1490	4244
20 A 25 ANS	346	283	851	266	614	2360
25 A 30 ANS	436	447	954	199	646	2682
30 A 35 ANS	135	148	284	41	163	771
35 A 40 ANS	67	89	153	27	89	425
+ DE 40 ANS	16	8	15	2	4	45
TOTAL	3796	1781	9132	3075	8057	25851

GROUPE SNECMA EN 1988 : Six Sociétés ; un Groupe

1988	SNECMA	SEP	MESSIER HISPANO BUGATTI	HISPANO SUIZA	SOCHATA SNECMA	FAMER
Chiffre d'affaires (en milliard de francs)	10,3 MF	3,64 MF	1,83 MF	1,59 MF	0,80 MF	0,06 MF
Effectif au 31/12	13 482	4 074	2 659	2 912	1 327	185

AUTRES FILIALES : ERAM - SOPEMEA- S 2 M - INDUSTRIA



"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA" !

La Direction a les moyens de payer

La part des salaires a baissé dans le chiffre d'affaire et dans la valeur ajoutée - elle peut remonter

	1980	1982	1984	1987		1980	1982	1984	1987
FF / CA HT	41,8 %	36,7 %	31,7 %	34,8 %	FFVA	84,2 %	75,0 %	61,2 %	67,5 %

Que représente la revendication par rapport à la production CFM 56

Les prix de vente du CFM 56 viennent d'augmenter de + 6 %.
Une partie de cette augmentation de prix est légèrement revenue aux salariés de la SNECMA.
Prix de vente moyen d'un CFM 56 : 17 MF
Part SNECMA 50 % : 8,5 MF
270 MF = 30 moteurs CFM 56 (part SNECMA)
Le revendication représente la valeur de 30 moteurs CFM 56 (part SNECMA), soit pour la production 1988 : 270 MF.
La hausse de prix est de 0,5 MF par moteur (part SNECMA), soit pour la production 1988 : 135 MF.
Une partie de ces 330 MF devrait être utilisée à financer la revendication salariale.

Il y a bien de l'argent pour licencier

En 1987, la SNECMA a engagé une procédure de licenciements économiques pour ses volontaires de 50 à 85 ans.
132 MF ont été dépensés à cet effet, soit 9000 FF et par personne, 820 F par mois et par personne.
Cette enveloppe financière que la Direction Générale n'a pas hésité à dépenser en 1987 et non justifiée vis-à-vis du plan de charge qui augmenterait, permettrait d'attribuer, en 1988, 620 F/mois et par personne.

L'Etat 1er responsable de cette situation

La sous-capitalisation de la Société Nationale due à l'inefficacité de occupation en capital de l'Etat actionnaire a conduit à un endettement excessif. L'Etat actionnaire principal n'a pas assuré son rôle. Compte tenu de l'endettement dans le coût et de la phase de croissance à partir de début des années 80, Bore sous Giscard d'Estaing de 74 à 81, Mauroy, Fabius et Chirac sous Mitterrand de 81 à 88 ont tous agi contre le pouvoir d'achat.
Mais la part aussi conduit la SNECMA à s'endetter.
L'Etat aurait dû accorder des dotations en capital à hauteur des besoins.
De 1979, date du lancement en série du CFM 56, à 1987, l'Etat a versé 1 165 MF auquel on doit ajouter 105 MF au titre du Cimac, opération tripartite par le gouvernement et 45 MF de dividendes versés par la SNECMA, soit un total de 1 315 MF qui a été alors que les ventes, les besoins en fonds de roulement et investissements ont augmenté dans des proportions sans commune mesure.
La répartition des capitaux de 2,2 milliards de F n'est qu'un rattrapage par rapport aux besoins et elle doit être versée dans son intégralité en 1989, or il n'en est rien.
2200 MF en 1988 cela aurait permis la démission de l'endettement de 2200 MF qui sur frais financiers 100 MF en 1988, soit un gain de pouvoir d'achat de 1% par salaire.

La Direction a les moyens de payer
La part des salaires a baissé dans le chiffre d'affaire et dans la valeur ajoutée - elle peut remonter

Le salaire annuel (sans le 13^e mois)
Là aussi la perte est bien réelle

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Salaires nets	+12,2	+8,8	+9,2	+3,4	+2,9	+1,2
Prix INSEE	+11,8	+8,8	+7,4	+5,8	+2,7	+2,3
Gain ou perte	+0,4	-0,1	+1,8	-2,4	+0,2	-1,1

Salaires mensuels

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Salaires nets	+0,7	+0,7	+0,6	+0,1	+0,1	+0,1
Prix INSEE	+0,8	+0,8	+0,7	+0,6	+0,3	+0,3
Gain ou perte	-0,1	-0,1	-0,1	-0,5	-0,2	-0,2

Evolution des qualifications

La direction 1987, 1988 les preuves que les qualifications ont baissé.

Il y a bien de l'argent pour licencier
Coût des licenciements économiques

L'Etat 1^{er} responsable de cette situation

Les salariés subiront durant plusieurs années ces plans de rigueur (qui se traduisent par d'énormes pertes de pouvoir d'achat et l'augmentation des cotisations sociales) avant de comprendre que l'austérité est uniquement pour eux alors que les banques et le grand patronat s'en mettent plein les poches. (suite du Tableau perte de pouvoir d'achat 82 à 87 (tract de la coordination CGT))



Villaroche à Corbeil : Le ton monte !

L'ECONOMIE VUE PAR LA CGT.

C'est ce que démontre la Coordination CGT au travers un 4 pages distribué sur l'ensemble des centres et filiales de l'entreprise. (Début mars 88)



SALAIRES : LA DIRECTION MENT !

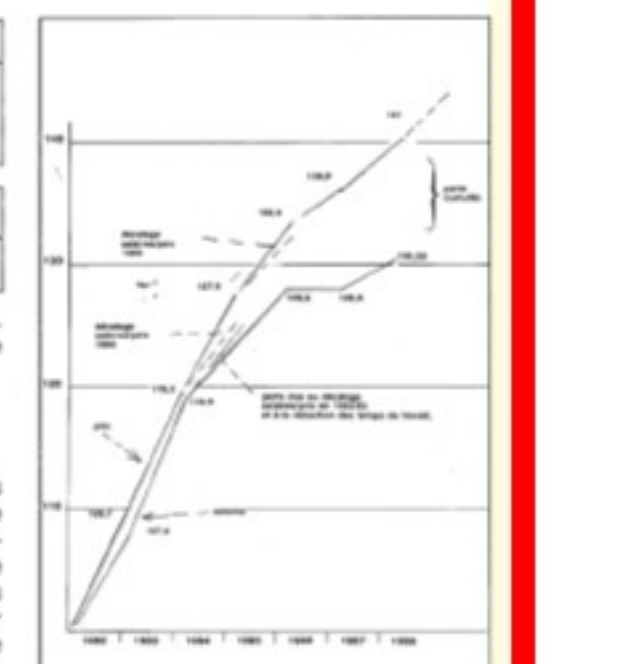
Voici les preuves que le pouvoir d'achat a baissé

Le salaire mensuel

La perte de-pouvoir d'achat est bien réelle

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Augmentations générales	+7,5	+10,5	+5,0	+4,5	+0	+1,7
Prix INSEE	+9,7	+9,3	+6,7	+4,7	+2,1	+3,1
Perte ou gain annuel	-2,2	+1,1	-1,8	-0,2	-2,1	-1,4

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Augmentations générales	100	132,6	141			
Prix INSEE	100	141				
PERTE CUMULEE						8,1 %



Sur les preuves suivantes, nous comprenons mieux comment les salariés(es) ont pu identifier leur véritable perte de pouvoir d'achat à travers le salaire annuel sans le 13^{ème} mois ou le salaire mensuel, barème ouvriers :

D'autres preuves de la baisse du pouvoir d'achat

Le salaire annuel (sans le 13^e mois)
Là aussi la perte est bien réelle

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Salaires nets	+12,2	+8,8	+9,2	+3,4	+2,9	+1,2
Prix INSEE	+11,8	+8,8	+7,4	+5,8	+2,7	+2,3
Gain ou perte	+0,4	-0,1	+1,8	-2,4	+0,2	-1,1

Salaires mensuels

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Salaires nets	+0,7	+0,7	+0,6	+0,1	+0,1	+0,1
Prix INSEE	+0,8	+0,8	+0,7	+0,6	+0,3	+0,3
Gain ou perte	-0,1	-0,1	-0,1	-0,5	-0,2	-0,2

Alors oui la revendication des « 1500 Frs pour tous »

était belle et bien justifiée et comme le souligne un salarié de Gennevilliers (Simon) dans l'humu du 22 mars 1988 :

«Le salaire de base ici, si l'on ne tient pas compte des primes de travail par équipe, oscille entre 5600 Frs et 5800 Frs. Et ce, souvent pour des travaux très pointus». Daniel de Villaroche ajoute : «Aucune augmentation en 1986, 0,7 % en 87 et 1% en mars 88, notre pouvoir d'achat ne cesse de se détériorer. Aujourd'hui, c'est le ras le bol.»



Badge diffusé dans les manifestations.

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA" !

**AVIS
du Comité Central
d'Entreprise sur :**

LES COMPTES 1987 DE LA SNECMA

1. L'activité de la SNECMA

en MF	1980 (*)	1982 (*)	1984	1986	1987
Chiffre d'affaires	3 485	5 941	8 188	10 253	9 357
Carnet de commandes	8 631	11 284	15 865	19 883	21 413
Cadence Moteurs (1)	185	245	345	490	490

(1) - tous moteurs confondus en équivalence ATAR
(*) - ancien plan comptable.

En 1987, les ventes se sont élevées à 9 357 MF, en diminution de 8,7 % par rapport à l'année précédente.

2. Analyse de l'exploitation

en MF	1980 (*)	1982 (*)	1984	1986	1987 (1)
Valeur Ajoutée	1 733	2 910	4 240	4 964	4 776
Excédent brut d'Exploitation	208	626	1 509	1 658	1 311
Capacité d'Auto-financement	377	430	1 288	1 511	1 593
Effectif Moyen	11 126	12 303	13 119	13 888	13 659

(*) - ancien plan comptable
(1) - ces chiffres sont minorés compte-tenu du report de livraison.

En 1987, la valeur ajoutée a baissé de 3,8 %.

Mais on peut observer que sur la période 1984/1987, l'évolution de la valeur ajoutée est du même ordre que l'indice d'inflation:

- Valeur ajoutée + 12,6 %
- Inflation + 12,0 %

3. Personnel

	1980	1982	1984	1986	1987 (1)
Frais de personnel	84,2 %	75,0 %	61,2 %	62,0 %	67,6 %
Valeur Ajoutée					
Frais de Personnel	41,9 %	36,7 %	31,7 %	30,0 %	34,5 %
Chiffre d'affaires					

(1) - chiffres majorés du fait du report de livraison.

**LES INFOS
ECONOMIQUES
DU CCE
ET DE LA CGT
SYNDICATS ET
ADMINISTRA-
TEURS.**

2 - FAIRE BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊTS

L'endettement brut hors prêts spécifiques est de 5 313 MF à fin 1987. Il s'est accru de 490 MF l'année dernière.

Les taux d'intérêts sont très largement supérieurs à l'inflation.

	1985	1986	1987	
Taux d'intérêt moyen	9,8 %	8,1 % (1)	8,7 % (2)	8,0 %
Inflation	5,8 %	2,7 %	2,7 %	3,1 %
Ecart en %	3 %	5,4 %	6,0 %	4,9 %
En F.F.	126 MF	233 MF	241 MF	286 MF

(1) - chiffres communiqués en 87
(2) - chiffres communiqués en 88.

	1980	1982	1984	1985	1986	1987
Frais financiers	15 MF	229 MF	463 MF	412 MF	350 MF	467 MF
Frais financiers par salarié	1 KF	19 KF	35 KF	30 KF	25 KF	34 KF
Pourcentage du chiffre d'affaires hors taxe.	0,4 %	3,9 %	5,7 %	4,4 %	3,4 %	5,0 % (1)

(1) - chiffre majoré compte-tenu du report de livraison.

Par les prélèvements opérés sur la Capacité d'Autofinancement, ces frais financiers élevés pénalisent la SNECMA dans ses possibilités de développement.

Toute baisse des taux d'intérêts (et des possibilités existent compte-tenu de l'écart avec l'inflation) aurait des conséquences bénéfiques sur le chiffre d'affaires de la SNECMA.

En définitive, la responsabilité de l'État pèse lourdement dans les comptes de la Société :

3 - AUGMENTER LES CONCOURS DE L'ÉTAT AU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

L'État accorde des prêts au titre de soutien à un secteur-clé : l'aéronautique civile.

Remboursables au fur et à mesure des ventes, ces avances sont destinées au financement d'une part des frais de recherche et développement d'un programme déterminé.

Le C.C.E. constate une diminution du pourcentage de participation de l'État.

	CFM.56-2	CFM.56-3	CFM.56-5A	CFM.56-5C1	GE.36
PART ETAT	85,5 %	66,6 %	75,0 %	60,0 %	60,0 %
PART SNECMA	14,5 %	33,3 %	25,0 %	40,0 %	40,0 %

Le C.C.E. estime que la place acquise par la Société Nationale sur le marché civil démontre l'intérêt économique des prêts spécifiques. Ils sont essentiels au développement actuel de l'activité de l'Entreprise.

Des concours de l'État doivent être accordés à la version C2 du CFM.56-5.

Le taux des Avances Remboursables pour le - 5C et le GE.36/THR doit être révisé à la hausse : au minimum 75 % comme pour le - 5A.

Dans le domaine militaire, le maintien de la capacité de conception, fabrication et commercialisation d'un moteur complet de haute technologie, condition de l'indépendance nationale, repose actuellement sur le programme M.88.

Le financement du M.88 n'est assuré qu'à hauteur de 75 % en contrat d'études d'État.

Nous rappelons à titre d'exemple qu'en 1981, l'État finançait 90 % du programme de développement M.53.

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA"!

LA CONSULTATION.



Le siège social SNECMA.

AU CŒUR DE L'ACTION
CGT
POUR UNE VIE NOUVELLE

SYNDICAT C.G.T. SNECMA
GENNEVILLIERS **FSM**

A VOUS LA PAROLE

Le tract que vous avez entre les mains, constitue une nouveauté pour notre Syndicat, bien que des consultations aient eu lieu par le passé mais jamais sous cette forme.

En effet, l'importance de la question des salaires nous a incité à rechercher le moyen le plus efficace (pour l'instant) de donner la parole aux salariés de notre Centre. A quelque niveau qu'ils soient pour exprimer leurs besoins.

Les réponses obtenues doivent nous permettre de mieux cibler la réalité de ces besoins et de vérifier s'il n'y a pas de décalage important entre les revendications défendues à ce jour par la C.G.T. et les souhaits du personnel.

Ce questionnaire est aussi un moyen qui peut servir les actions pour notre pouvoir d'achat. Il est évident que la Direction Générale ne va pas rester insensible à cette forme de consultation. La publication des résultats sera la démonstration que les revendications émanent bien du personnel. La Direction Générale devra apporter des réponses.

Nous avons eu l'occasion de démontrer que de l'argent, il y en a pour satisfaire les demandes du personnel. Pour cela, il suffit que la D.G. ait la volonté d'investir dans les hommes qui créent les richesses de la Société.

La perte du pouvoir d'achat s'élevé à 8 % selon l'indice INSEE (1982-1987). Cette situation continuera à se détériorer avec les propositions de la Direction sur les salaires 1988.

C'est pour cela que la C.G.T. a estimé utile d'établir ce questionnaire sur lequel chaque salarié inscrit ses besoins et exprime ses sentiments vis-à-vis des différents problèmes soulevés. Cette pratique nous semble plus efficace que la consultation du personnel sur des propositions de la D.G.. En effet, consulter le personnel sur les pertes qu'il va subir n'est pas mobilisateur.

Voilà Mesdames et Messieurs, le sens de notre démarche.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire au dos de ce tract : les élus passeront le ramasser avec une urne, dans une demi-heure.

Gennevilliers, le 17 février 1988.

VOS BESOINS NOUS INTERESSENT

REPOSEZ-VOUS !

1. Que gagnez-vous en salaire net mensuel ?
.....

2. Combien vous manque-t-il par mois pour vivre correctement, vous et votre famille ?
.....

3. La revendication CGT du SMIC à 6.000 Frs comme point de départ de la grille métallurgie au coefficient 140 vous paraît-elle justifiée ?
.....

4. La revendication CGT du mini Société à 7.000 Frs par mois est-elle justifiée ?
.....

5. D'après vos compétences professionnelles, estimez-vous :
- votre salaire au niveau souhaité ?
- votre qualification au niveau souhaité ?
.....

6. Trouvez-vous normale la différence de salaire entre hommes, femmes, jeunes, immigrés, effectuant le même travail ? (ex : doubleur sur la même machine, contrôleur, employé administratif...)
.....

7. "A travail égal, salaire égal", pensez-vous que ce principe soit appliqué à la SNECMA GENNEVILLIERS ?
.....

8. Le budget des promotions permet-il une évolution de carrière à chaque salarié le justifiant ?
.....

9. Est-il injuste que la SNECMA n'applique pas la grille des salaires en individualisant à outrance les salaires (ce qui fait qu'aujourd'hui, un P2 gagne plus qu'un P3 en Mécanique et qu'un fongeur P3 gagne plus que s'il était promu P3 RQ) ?
.....

10. Êtes-vous prêts à agir collectivement pour imposer la satisfaction de vos revendications ?
.....

11. Estimez-vous bénéficier des richesses que vous créez ?
.....

12. Pour être plus efficace dans la défense de vos revendications, le Syndicat CGT ne doit-il pas avoir plus d'adhérents ?
.....

13. Les prélèvements fiscaux et sociaux supplémentaires ne sont-ils pas un des moyens de baisse du pouvoir d'achat ? (ex : les 0,4 % de contribution sociale payés en mars et les 0,16 % depuis Janvier pour l'UNEDIC).
.....

14. Estimez-vous que la C.G.T. défend au mieux vos revendications tant au plan national que sur le plan de l'entreprise : SECURITE SOCIALE, UNEDIC, EMPLOI, LIBERTES, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL... ?
.....

* Si vous n'êtes pas syndiqué à la C.G.T., Pourquoi (1) ?
.....

(1) Précisez en quelques mots.

RENSEIGNEMENTS POUR LE DEPOUILLEMENT DES REPONSES

SEXE : homme () Femme () (2) Quel est votre salaire de base mensuel ?
.....

FONCTION : OUVRIER () Quelle est votre ancienneté dans l'entreprise ?
.....

EMPLOYE ()
TECHNICIEN ()
Ag. MAÎTRISE ()
CADRE ()
.....

CLASSIFICATION : niveau Votre niveau d'études
Echelon vos diplômes ?
Coefficient Votre service ou atelier ?
.....

AU CŒUR DE L'ACTION
CGT
POUR UNE VIE NOUVELLE

SYNDICAT C.G.T. SNECMA
GENNEVILLIERS **FSM**

RESULTAT DE LA CONSULTATION

Nous publions les premiers résultats de la consultation organisée par la C.G.T.. Nous avons distribué 2.500 bulletins et nous avons reçu plus d'un millier de réponses. Mais 848 bulletins ont été traités, les autres étaient incomplets et ne permettaient pas une exploitation scientifique et risquaient de fausser les données.

PREMIERE CONSTATATION

848 réponses valables, cela peut paraître peu. Nous pensons qu'il faut tenir compte de la complexité des questions qui, parfois, exigeaient des connaissances plus approfondies de la situation de la Société. Mais ce chiffre reste important dans la mesure où il touche 1/3 du personnel et qu'un sondage sur une partie si importante de l'effectif nous permet d'avoir une idée bien précise des besoins des salariés, toutes catégories confondues, et de leur volonté de défendre collectivement ces revendications.

DEMOCRATIE ET UNITE

C'est la première fois que le personnel est sollicité pour exprimer ses besoins. En effet, les syndicats avaient cette tendance de rester figés sur des pratiques qui, parfois, ne pouvaient ni correspondre, ni aider à la compréhension des situations. C'est la raison pour laquelle la C.G.T., avec ses élus et mandats, avait décidé d'inverser les rôles et de permettre aux travailleurs de dire leur façon de voir les choses.

C'EST BIEN PARCE QUE C'EST DEMOCRATIQUE ET ÇA UNIT LES TRAVAILLEURS.

C'est volontairement que nous avons préféré consulter le personnel avant d'entreprendre des actions. La C.G.T. se déterminera à partir de cette consultation. La volonté exprimée par le personnel sera respectée.

Cette façon de pratiquer nous semble plus saine et plus efficace que la réunion des états majors des syndicats. D'ailleurs, à quoi cela servirait si le personnel ne se sentait pas concerné ?

Nous sommes conscients que les demandes exprimées par les travailleurs placent la barre à atteindre à un niveau élevé mais cela est possible dès lors que nous avons tous la volonté de les faire aboutir dans l'unité la plus large de tout le personnel, mais aussi des syndicats qui désirent lutter.

Gennevilliers, le 1er mars 1988.

VOUS AVEZ EXPRIME ET CHIFFRE VOS BESOINS

QUESTION 3 SMIC à 6000 Frs			QUESTION 4 Mini Société à 7000 Frs			QUESTION 10 Participe à la lutte			QUESTION 11 Bénéficie des richesses		
OUI	NON	S.Opt	OUI	NON	S.Opt	OUI	NON	S.Opt	OUI	NON	S.Opt
327	8	14	326	7	16	256	76	17	17	311	21
260	21	11	257	29	6	252	28	12	29	258	5
171	13	23	156	26	25	183	19	5	10	179	18
758	42	48	739	62	47	691	123	34	56	748	44
89,38	4,95	5,66	87,14	7,31	5,54	81,48	14,50	4,00	6,60	88,20	5,20

FORGE + Structures
MECANIQUE + CLMS + Patis
FONDERIE + Urne Restau.

TOTAL

QUESTION n° 2 : Combien vous manque-t-il pour vivre correctement, vous et votre famille ?

-1000	1000	1200	1500	2000	2500	3000+	S. Opin.	SECTEURS
21	82	24	47	71	18	11	18	MECANIQUE
22	31	4	35	49	11	16	39	FONDERIE
21	58	15	94	73	9	41	38	FORGE
64	171	43	176	193	38	68	95	TOTAL
7,54	20,165	5,70	20,754	22,759	4,481	8,018	11,202	%

2 CONSTATATIONS :

- il vous manque en moyenne 1.500 Frs pour vivre correctement,
- vous êtes 81,48 % (691 personnes) prêts à participer à l'action.

COINCIDENCE OU ESCALADE ?

De mémoire de syndicaliste, c'est la première fois qu'un local syndical est pillé.

En effet, notre local a été visité durant le week-end des 17 et 18 février 88, et de l'argent (des V.O. Impôts et des cotisations) a été dérobé.

A qui profite ce crime ? ...

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA" !



Manifestation Fonderie de Gennevilliers



Manifestation Atelier Mécanique de Gennevilliers



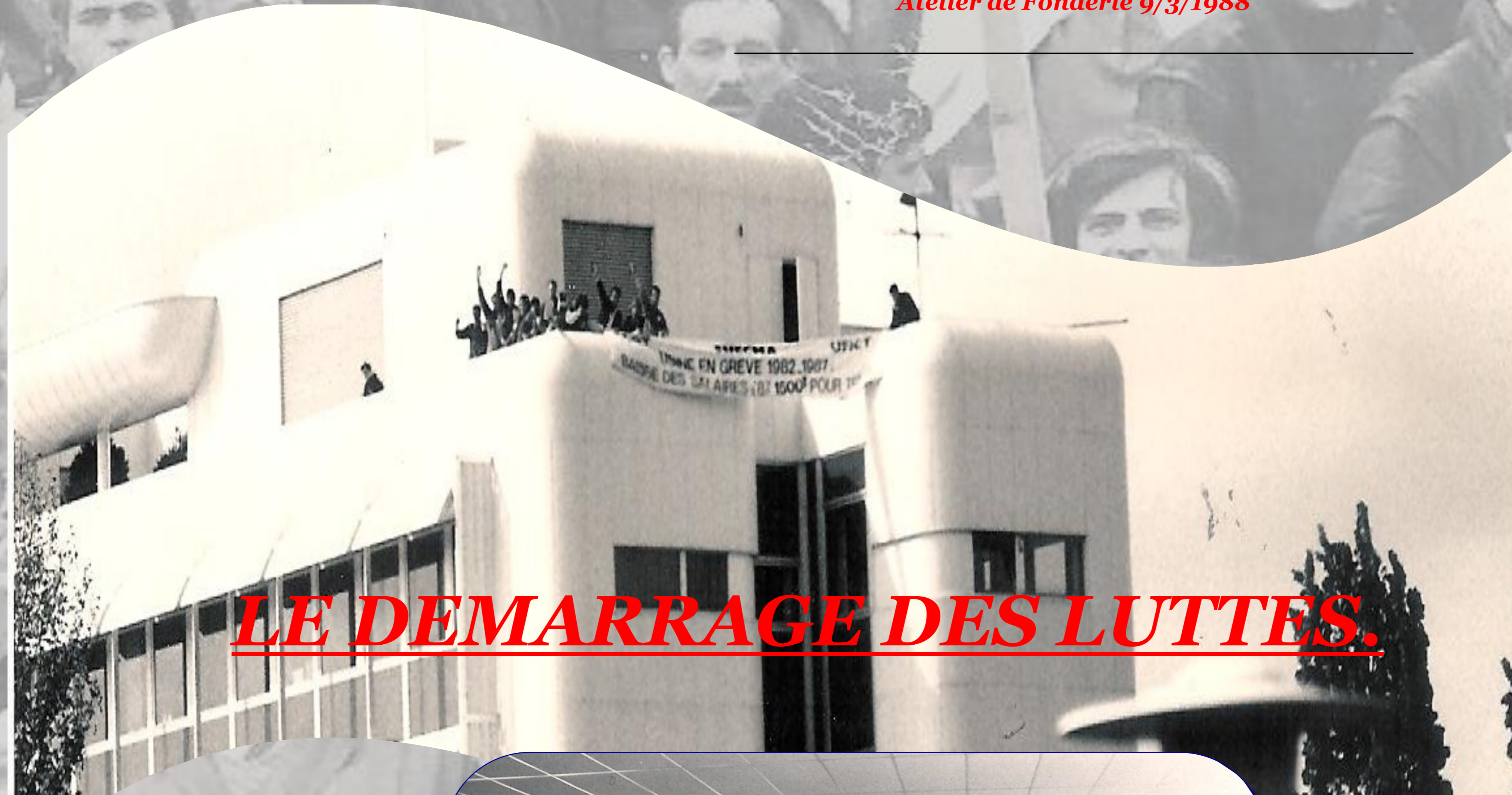
Atelier de Fonderie 9/3/1988



Manifestation dans Corbeil



Arrivée de Gennevilliers à Villaroche



LE DEMARRAGE DES LUTTES.



Manifestation sur le centre de Corbeil



Blocage des portes de Villaroche.



Assemblée du samedi 11 novembre 1988



Les salarié es de Gennevilliers à Corbeil

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA"!



Paris, le 7 Avril 1988

Monsieur, Madame, Mademoiselle,

La SNECMA étant perturbée par des troubles sociaux, j'ai décidé de m'adresser personnellement à chacun d'entre vous pour vous informer sur la situation telle qu'elle se présente actuellement.

La revendication avancée, depuis maintenant plusieurs semaines, par certaines organisations syndicales porte principalement sur une augmentation générale immédiate des salaires de 1.500 F par mois, pour tous. Cette revendication, manifestement très excessive, s'appuie sur une présentation erronée et partielle de la situation économique réelle de l'entreprise.

La qualité reconnue de nos produits, les choix stratégiques fixés, comme nos positions sur certains marchés, son gage d'avenir. Mais il est également de mon devoir de vous confirmer un ensemble d'éléments qui nous placent dans une situation actuellement difficile :

- la SNECMA doit aujourd'hui faire face à la diminution très nette des exportations sur le marché militaire et à la baisse importante du taux de change du dollar sur le marché civil ; simultanément et s'ajoutant aux investissements déjà réalisés pour assurer le développement et la place de l'entreprise ces dernières années, trois nouveaux programmes doivent être mis en route ;
- le chiffre d'affaires de la SNECMA, en 1987, a baissé de 8 % par rapport à 1986 ;
- les pertes 1987 seront d'environ 400 millions de francs.

Je dois souligner, en particulier, que lorsque vous avez connaissance d'une prise de commandes importantes, ces commandes procurent, heureusement pour tous, du travail pour les années à venir ; mais il faut savoir aussi que leur paiement ne s'effectuera que sur plusieurs années et leur rentabilité sera fonction de nos propres coûts.

La revendication des 1.500 Francs représenterait 400 millions de francs par an de charge supplémentaire, ce qui ne peut être supporté par l'entreprise. Je vous rappelle, par ailleurs, que la SNECMA est considérée en matière salariale comme faisant partie du secteur public et nationalisé et donc que, de toute façon, notre politique salariale ne peut pas se singulariser par rapport à ce secteur.

Cette situation générale et ces diverses contraintes ont été souvent rappelées, et font que nous avons clairement prévenu les partenaires sociaux, ainsi que l'ensemble du personnel par nos communications, que nous ne pouvions discuter de cette revendication ; cette position ne peut être modifiée.

Cependant, vous savez que vos représentants ont été reçus par la Direction Générale, d'abord dans le processus normal des discussions salariales pour 1988, puis plusieurs fois ces derniers jours et encore aujourd'hui jeudi 7 Avril 1988.

Malgré les difficultés, les propositions faites sont substantielles. En effet, le programme proposé pour le personnel non-cadre (les mesures concernant les cadres ayant déjà fait l'objet d'un accord), conduit à assurer, pour l'année 1988 :

- des augmentations générales de 2,1 % en niveau ;
- des augmentations individuelles de 1,7 % en niveau ;
- une prime uniforme de 1.450 F par personne, versée dès la fin du conflit (sans oublier l'évolution normale de la prime d'ancienneté).

Ce protocole, s'il est signé, permettra de garantir au personnel non-cadre une situation salariale 1988 rigoureusement au niveau de ce qui est prévu pour les cadres.

Au-delà, certaines autres propositions ont été faites relatives :

- aux conditions de récupération des heures perdues ;
- à un audit qui devra nous permettre d'apprécier la situation exacte des qualifications de certains personnels, en particulier des jeunes ;
- à la poursuite des discussions sur une nouvelle Convention d'entreprise, apportant, entre autres, une amélioration significative du système de prévoyance des non-cadres ;
- aux possibilités d'intéressement.

Il s'agit donc là de négociations sérieuses. Les délégués syndicaux centraux ont été prévenus que ces propositions ne sont valables que s'il y a rapidement reprise du travail, signature du protocole et qu'il n'y aura pas d'autres propositions. Les divers obstacles mis au fonctionnement normal de la Société ne peuvent que la pénaliser davantage aux plans de la concurrence, de sa crédibilité et de son équilibre.

Je suis persuadé que le bon sens l'emportera, qu'une minorité ne mettra pas en péril l'outil de travail de ce Groupe de 26 000 personnes, et que nous pourrions, dans le calme retrouvé, continuer, comme la SNECMA l'a toujours fait, à préparer et mettre en place les avancées sociales possibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, Mademoiselle, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(Signature)
J. Bernard Capillon

PAS DE RATE DANS LE MOTEUR

Les grévistes rejettent les dernières propositions de la direction. La CGT appelle les salariés à l'atomisation.



Maurice Sellier, Mamel Sanchez et James Jacquet de Gennevilliers.

L'INTRANSIGEANCE dont la direction de la SNECMA persiste à vouloir faire preuve n'a décidé pas l'effet escompté par celle-ci. Dans chacun des centres de l'entreprise nationale, les salariés ont massivement rejeté, lors des assemblées générales qui se sont tenues hier matin, les propositions formulées, jeudi soir, par la direction générale, et ils ont décidé de poursuivre l'action pour 1.500 francs d'augmentation mensuelle pour tous.

En proposant une augmentation générale de 2,1 % pour 1988 et 1,7% de la masse salariale pour les augmentations individuelles, la direction est en effet loin du compte établi par les salariés eux-mêmes. Ceux-ci, en grève depuis le 16 mars à Gennevilliers, depuis 21 à Villaroche et le 23 à Corbeil, l'ont par tout entendu de cette manière.

A Villaroche, les 1.300 salariés qui assistaient à l'assemblée générale ont, à la séance levée, manifesté sur le site. Ils ont pacifiquement, mais fermement, accompagné le directeur du personnel trouvé dans un bâtiment en présence d'un huissier jusqu'aux bureaux de la direction locale, auprès de laquelle ils ont réaffirmé leur exigence de voir le P-DG Capillon négocier enfin sérieusement sur la base des 1.500 francs pour tous.

C'est la même volonté qu'ont exprimée les grévistes de Gennevilliers. Ils ont en cela reçu, hier midi, le soutien de nombreux travailleurs des entreprises voisines du site. A l'appel de l'union départementale des Hauts-de-Seine, plusieurs centaines de salariés d'Hispano-Suiza, Messier (filiales de la SNECMA), mais aussi de chez Renault, de SECAN, EDF, General Motors ou d'employés communaux se sont rassemblés devant l'usine en solidarité avec les grévistes. Dans la foule également, Pierre Sotour, membre du Comité central du PCF ainsi que des délégations d'étus communistes de Colombes, Sarronville, Argenteuil, Jacques Brunhes, maire de Gennevilliers, était aussi présent et a remis mille cales aux grévistes.

Alain Obadia, venu apporter le soutien total du bureau Confédéral de la CGT à l'action engagée par les salariés de la SNECMA, a notamment indiqué que « cette lutte condamne le dispositif patronal et gouvernemental de répression sociale et d'exploitation renforcée ». « Que la direction ne compte pas sur la lassitude des salariés ni sur les effets de ses manœuvres d'intimidation », a lancé le secrétaire général de

convergences entre les luttes qui se développent, les revendications des salaires et les propositions du candidat communiste André Lajoie. Indépendance syndicale n'est pas synonyme de neutralité, a souligné Alain Obadia, avant d'appeler les travailleurs à mettre leur vote du 24 avril en conformité avec leur lutte.

A Corbeil, on comptait, hier matin, un millier de salariés à l'assemblée générale, qui ont largement applaudi la proposition — formulée par le porte-parole CGT — d'un nouveau temps fort de l'action, mercredi 13 avril, date à laquelle, avec les personnels de la SNECMA en lutte, ceux des entreprises aéronautiques implantées en région parisienne manifesteront jusqu'au siège du GIFAS, le patronat de l'aéronautique.

« Au regard des problèmes identiques posés dans l'ensemble de l'industrie aéronautique », la Fédération CGT de la métallurgie lance, en effet, un appel aux salariés de la branche « à agir massivement dans les entreprises » ce jour-là et à ceux de Dassault, d'Aérospatiale, des équipementiers « à se retrouver ce 13 avril avec les salariés de la SNECMA, pour exiger une autre politique salariale et imposer les 1.500 francs à la SNECMA ». C'est ce qu'a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, André Sainjon, secrétaire général de la FTM CGT. Auparavant, Bernard Menuet avait notamment déclaré que « la force du mouvement revendicatif en cours à la SNECMA, qui touche tous les centres, toutes les filiales, toutes les catégories de personnel, de l'ouvrier au cadre, sa détermination, sa conduite démocratique auront raison de la direction générale qui s'entête à vouloir imposer l'austérité et la déqualification ». Rappelant que la direction a les moyens de satisfaire la revendication des 1.500 francs (elle verse mensuellement, et par salarié, 2.500 francs d'intérêts aux banques), le dirigeant syndical a appelé, au nom de la Fédération CGT, les personnels de la SNECMA « à poursuivre et à élever le niveau de leur lutte en décidant démocratiquement des initiatives d'action chaque jour ». Ces 1.500 francs correspondent à un besoin réel des salariés, a ajouté André Sainjon, « ils veulent cette augmentation, nous ferons tout pour qu'ils l'aient ».

Marysée Letargé



Pique nique devant l'entrée de Roland Garros ! Maurice Sellier, Mamel Sanchez et James Jacquet de Gennevilliers.



Les Techniciens, Secrétaires, Personnel Administratif Du Secteur "MARCHÉS CIVILES" Le 14 Avril 1988.

Monsieur,

Nous, Techniciens, Secrétaires, Personnel Administratif du secteur "MARCHÉS CIVILES" sommes réunis ce jour pour débattre de la situation de grève vécue en ce moment sur le groupe SNECMA et de la position que nous devons adopter face à cette situation.

Sans décider aujourd'hui de nous associer au mouvement de grève, nous portons à votre attention le mécontentement profondément ressenti par l'ensemble du personnel concerné quant à la politique salariale vécue ces dernières années à la SNECMA, comparée aux efforts demandés et aux résultats obtenus dans des conditions de travail difficiles.

Sans participer activement aux actions en cours sur le centre de Villaroche, nous nous sentons concernés par le mouvement.

Nous vous demandons de prendre note du découragement et de la démotivation ressentis par tous, qui ne pourraient avoir que des effets néfastes à la bonne marche de la société dans le cas où la politique salariale choisie continuerait à générer des mécontents et des "à peine satisfaits".

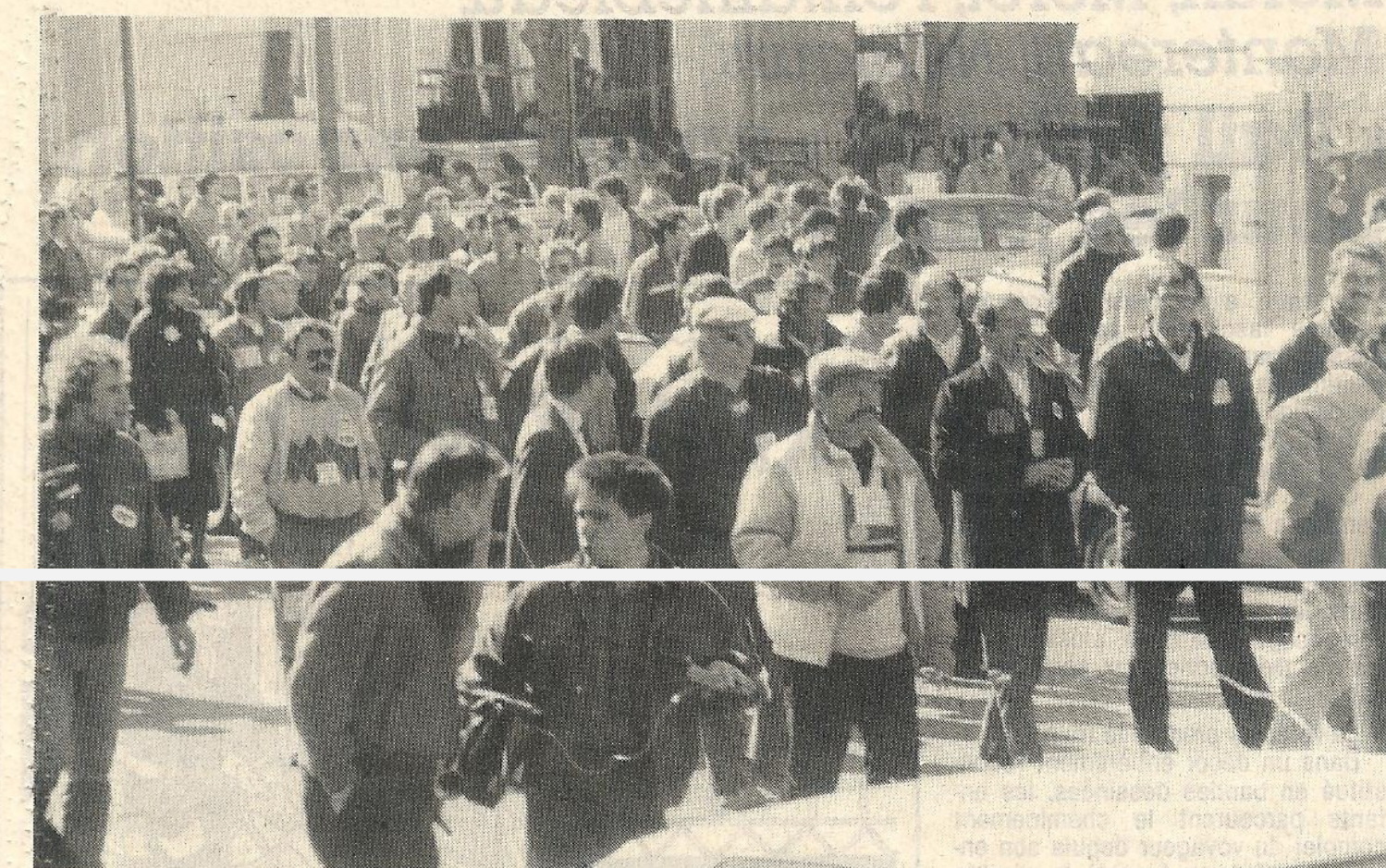
En vous souhaitant que vous entendrez notre message, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre profond respect.

Les Techniciens, Secrétaires, Personnel Administratif.



Social

Cinquième semaine de grève à Villaroche Quand la SNECMA s'enrhume, tout le monde éternue !



La Sncema vient d'entrer dans sa cinquième semaine de grève à l'occasion du conflit le plus dur qu'aït connu l'entreprise aéronautique. Et apparemment aucun élément, sauf peut-être la nomination d'un médiateur, ne permet d'envisager une reprise du travail à Villaroche et Gennevilliers. Sur le terrain, c'est le statu quo. D'un côté près de 2.000 mille employés qui réclament 1.500 F d'augmentation générale et de l'autre, une direction qui a placé la barre beaucoup plus bas en proposant des hausses salariales au pourcentage selon les secteurs. Et en toile de fond... une préoccupation internationale de ne plus voir aucun moteur sortir de l'entreprise.

La partie de bras de fer continue dans la plaine de Réau où la Sncema offre le spectacle classique d'une entreprise en grève. L'immense usine est comme paralysée depuis que le ballet des camions a cessé faute de pouvoir franchir les portes contrôlées par les piquets de grève. Ici ou là, par petits groupes, les « gardiens du mouvement », après les nuits de veille, se chauffent devant des braseros de fortune ou jouent à la pétanque pour tuer le temps. Ils ont l'air traditionnel et bon enfant, qui cache pourtant une rude détermination après plus de 30 jours de lutte. Comme le disent maintenant certains leaders syndicaux : « Les gens se sont approchés à l'espoir de leur 1.500 F. C'est devenu un cap symbolique qu'ils ne sont plus décidés à lâcher ».

Bien que la liberté de travail soit garantie pour les non grévistes, toute sortie ou rentrée de pièces et de matériaux est entravée depuis près de quatre semaines. A tel point que dans certains services, on connaît presque le chômage technique. Selon les secteurs, le mouvement prend des apparences diverses. C'est à l'atelier de montage des réacteurs, le « 35 » en jargon maison, que le conflit est le plus dur. Ici en effet les grèves totales menées 24 heures sur 24, sont les plus nombreuses. Ailleurs, les grévistes débrayent ponctuellement ou se contentent de suivre les assemblées générales. Des assemblées générales destinées à définir chaque matin, la suite du mouvement et qui regroupent souvent environ 2.000 personnes. Ce chiffre illustre d'ailleurs assez bien la proportion de grévistes.

Jeudi soir, sur décision du tribunal, un médiateur était nommé pour tenter de dénouer la crise. Il s'agit de M. Jean-Pierre Mignot, déjà connu pour ses interventions dans d'autres conflits. Dans le même temps, on apprend également que le député de Seine-et-Marne, Alain Vivien avait proposé ses services pour assurer cette mission et favoriser la reprise du dialogue entre employés et direction. Du côté des grévistes, on affirme vouloir tenir jusqu'au bout. Comme le précisait un employé : « Cette détermination est significative. Si la grève avait été lancée par un syndicat, elle aurait duré trois heures. Dans notre cas, c'est le ras-le-bol de la base qui a mis le feu aux poudres. C'est pour cela que nous tenons depuis quatre semaines à plus de deux mille ».

J.-F. CALTOT

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA" !

16 Mars 1^{er} mouvement à Gennevilliers s e c -
teur Fonderie

18 Mars mouvement d'ensemble à Gennevil-
liers avec la coordination CGT- SNECMA

21 Mars 1^{er} mouvement à Villaroche

23 Mars 1^{er} mouvement à Corbeil

24 Mars mouvement à la Sochata Billan
court

31 mars 1 ère manif des Snecma à Paris
Denfert au Ministère des finances

7 avril manif de la maison de la radio au
siège

12 avril manif chez Dassault

12 avril Sainjon à W

13 avril manifestation CGT de l'aéronautique
du pont Alma au GIFAS

avec les Snecma, Aérospatiale, Turboméca,
Messier, Hispano, Dassault, (6000 per-
sonnes).

16 Avril gala de solidarité à Gennevilliers.

19 avril manif République à St Augustin

26 avril manif à Melun et devant le tribunal
d'instance de Melun.

Tribunal de Nanterre pour 2 camarades de
Gennevilliers

28 avril manif à Gennevilliers

Le 1^{er} mai les Snecma en tête (photo VO)

2 mai manif et occupation d'Antenne 2 et
délégation à Europe 1

10 Mai manif à l'Élysée

4 mai 6h30 occupation des toits puis du
siège par des militants CGT

manif au siège et ouverture de réelles négo-
ciations

10 et 11 mai occupation du siège par les né-
gociateurs CGT et 2 de la CFDT

Le 10 occupation du périph

10 Juin Corbeil coupe la RN7 et Villaroche
bloque le TGV

Le 11 mai manif de la bourse au CNPF

Le 19 Mai manifestation du palais Brong-
niart au CNPF

23 mai conférence de presse à W

9 juin manif devant le siège et occupation de
la Maison de la Radio.

Manifestation devant le GIFAS !



6 avril manifestation à Air 21 Avril rassemblement à
France et dans l'aérogare Air Equipement
d'ORLY 27 Avril manifestation à
12 Avril manifestation chez Citroën Aulnay
Dassault Saint Cloud 1^{er} Mai manifestation à
19 Avril visite chez Air Paris
France et Air Inter à Orly 3 Mai manifestation à
20 Avril manifestation Thomson Malakoff
devant Citroën Aulnay



Calendrier des luttes cgt et Comité de grève.

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA" !

"Ne rien opposer"

Un mouvement offensif La devise étant « Ne rien imposer, ne rien opposer ».

Une véritable démocratie syndicale et Démocratie ouvrière qui parfois se contredisent.

Mais tout se décide en assemblée générale : grévistes et non grévistes, syndiqués (es) et non syndiqués (es) décident de la poursuite de la lutte, des actions et des initiatives.

L'unité d'action sera plus difficile à maintenir. La CGC, FO et la CFTC n'ayant pas la même vision politique sur la justesse des revendications et sur les formes d'actions. La CFDT aura du mal à avoir une position commune sur tous les sites de SNECMA. Sur certains, elle est en accord avec la CGT et les grévistes et d'autres non. Toutes ces positions ne favorisent pas l'UNITE dans le groupe.

LES Techniciens, Secrétaires,
Personnel Administratif
du Secteur "MOULDS CIVILES"

Le 14 Avril 1988.

Monsieur le Directeur du
Centre de Villaroche

Monsieur,

Nous, Techniciens, Secrétaires, Personnel Administratif du
secteur "MOULDS CIVILES" sommes réunis ce jour pour débattre de
la situation de grave vécu en ce moment par le groupe SNECMA en
de la position que nous devons adopter face à cette situation.

Sans décider aujourd'hui de nous associer au mouvement de
grève, nous portons à votre attention le comportement profondé-
ment respectueux pour l'ensemble du personnel concerné quant à la
politique salariale choisie ces dernières années à la SNECMA,
compréhension des efforts demandés et aux résultats obtenus dans des
conditions de travail difficiles.

Sans participer activement aux actions en cours sur le centre
de Villaroche, nous nous sentons concernés par le mouvement.

Nous vous demandons de prendre note de notre dévouement et de la
désillusion ressentie par tous, qui ne pourraient avoir que des
effets néfastes à la bonne marche de la société dans le cas où la
politique salariale choisie continuerait à générer des mécontentes
et des "maîtres colportés".

En vous souhaitant que vous entendiez notre message, nous vous
prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre profond respect.

Les Techniciens, Secrétaires,
Personnel Administratif

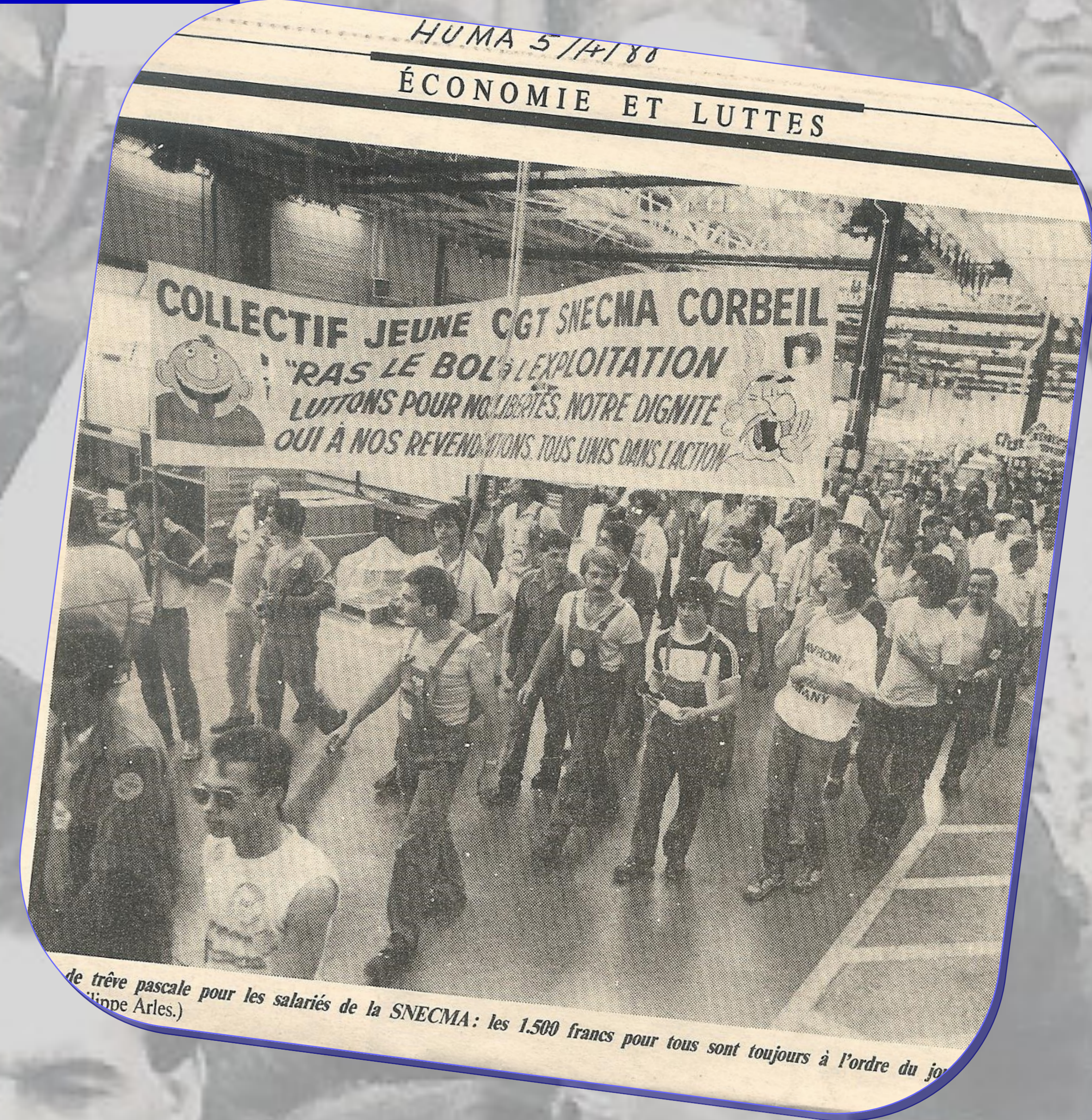
Noms	SIGNATURES	Noms	SIGNATURES
A. LESIAOT	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
D. ROSA	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
J. JEUX	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
S. BENOIST	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
B. CANARA	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
D. DECLERQ	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
J.P. COLIN	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
C. ROUSSEL	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
A. CREPEAU	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
G. CHAËE	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
T. SULEAN	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
L. HOFFMANN	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
J. MARTEL	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
B. AVINAC	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
L. THOUILLER	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
J.P. SCHNEPPER	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
De Bony	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
J. Le Gueud	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
FORGUE	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
LEGENBRE	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
A. S. TOUB	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
S. FANTIEREUX	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
A. HEISZOG	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
M. ESCURIOL	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
E. BAROU	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
H. JOUAS	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]
B. LE MAÏO	[Signature]	SE. THIESSER	[Signature]



Actions diverses



"Ne rien imposer"



"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA"!

Manifestation Tribunal de Melun !



Les provocations de la DG.

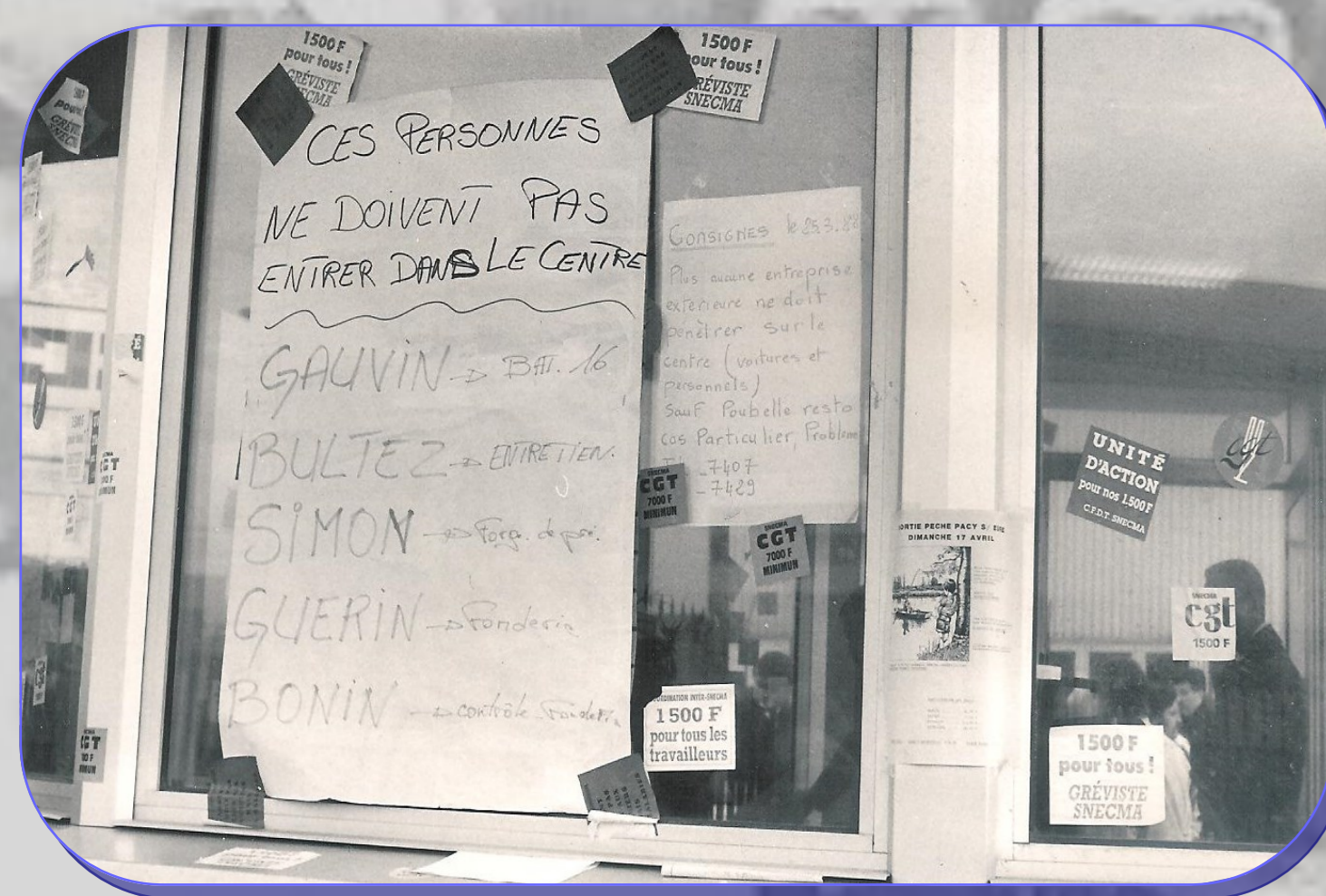
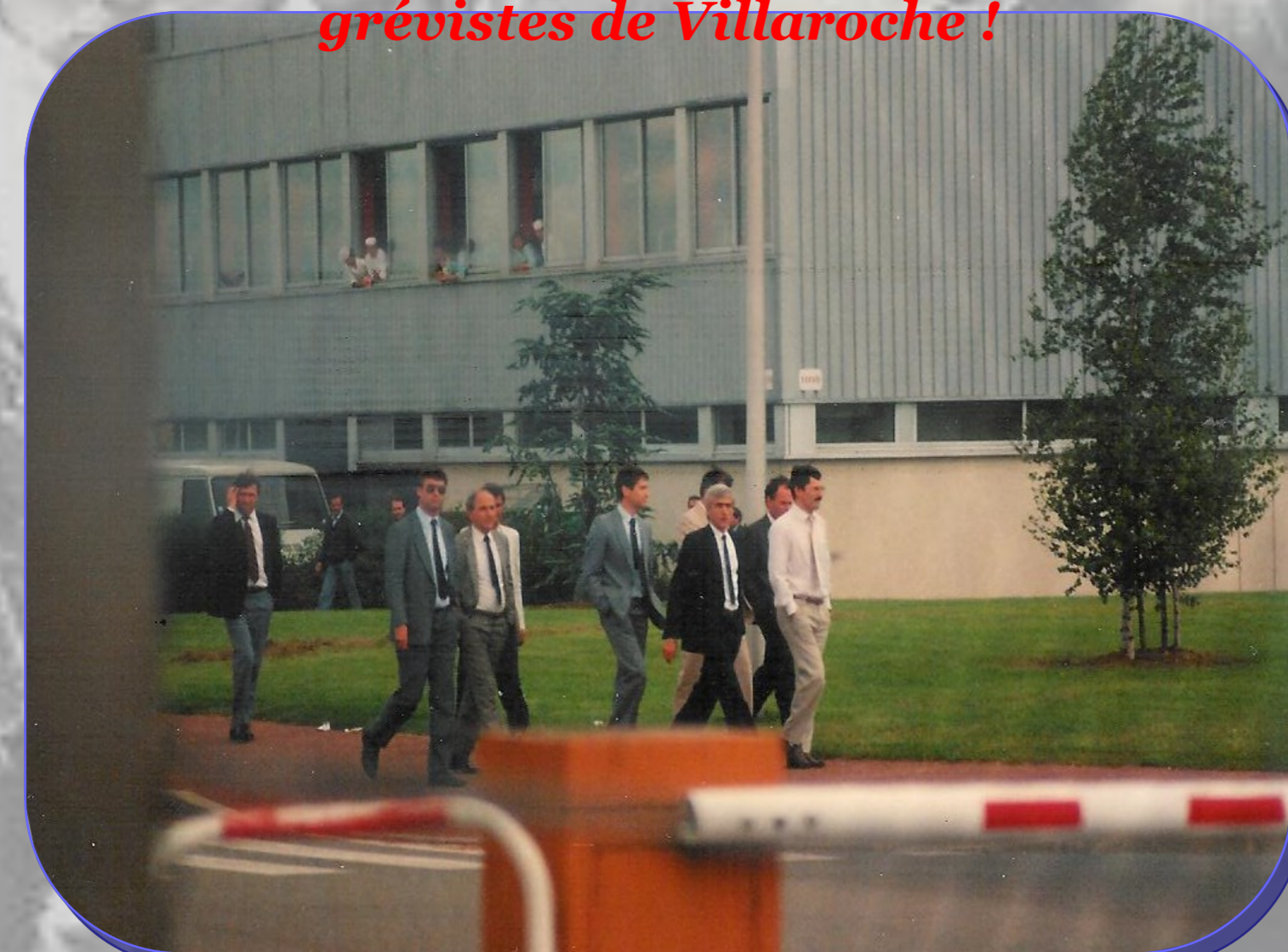


Coup de force de la Direction pour sortir 2 moteurs de Villaroche . Au fond du groupe, on aperçoit M. LUCAN chef du personnel !

SNECMA : DELEGUES EN REFERE

Hier soir tous les délégués CGT et CFDT de la SNECMA Gennevilliers ont été avertis par huissier d'avoir à se présenter au tribunal de Nanterre mardi prochain, en raison de la grève avec occupation qu'ils mènent depuis plusieurs semaines avec l'ensemble du personnel pour exiger une augmentation de salaires de 1.500 francs.

M GENTILHOMME en commando à la tête de quelques cadres pour déjouer le plan des grévistes de Villaroche !



Après le coup de force de la DL des mesures ont été prises

Bienvenido HERVAS sur son lit d'hôpital !



Les responsables sont bien connus, on les nomme « Les hommes de la honte »

HUMA 27/4/88

L'ÉVÉNEMENT

Reconstitution du mouvement à la SNECMA

1.500 BALLES PAS LE TRIBUNAL

Manifestation hier devant le palais de justice de Melun où 49 élus syndicaux du centre de Villaroche étaient assignés en référé par la direction. L'heure est aux négociations sérieuses, pas à l'intimidation ont crié les salariés en lutte depuis près de sept semaines

« NOUS condamnons la direction qui, par son obstination, empêche depuis sept semaines l'entreprise de fonctionner, à respecter le droit de grève et à négocier pour satisfaire notre revendication de 1.500 francs d'augmentation pour tous. C'était hier après-midi devant le tribunal de Melun en Seine-et-Marne. Thierry Sory secrétaire CGT de la SNECMA Villaroche s'adressait ainsi à plusieurs milliers de salariés de ce centre, accompagnés par ceux de Corbeil et de Gennevilliers et entourés de nombreuses délégations de travailleurs des entreprises du département. Celles-ci étaient venues, à l'appel de l'union départementale CGT apporter leur soutien aux ouvriers, techniciens, employés, cadres et ingénieurs en lutte, et dire avec eux, que « l'heure est à la négociation, pas à l'intimidation ».



Quarante-huit délégués syndicaux et

des salariés reste la même car, comme le proclamait une banderole signée CGT-SNECMA « on ne veut pas de la paix sociale, on veut nos 1.500 francs ». C'est sur cette base que, dans les trois centres, et dans certaines filiales, l'action a été reconduite hier. Demain, une nouvelle manifestation se déroulera dans Gennevilliers qui réunira les salariés du centre SNECMA de cette ville et ceux de Corbeil.

Maryse Lelarge

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA"

Le **Le constat de fin de conflit !**

Le calendrier présente une évolution de 3,8 % en masse sur l'année.

Il se décompose de la manière suivante :

- Salaire : 1 % d'augmentation générale au 1/03/88.
- Prime uniforme de 1400 F versée à l'ensemble du personnel non cadre dès la reprise du travail.
- 1 % d'augmentation individuelle au 1/06/88
- 0,7 % d'augmentation individuelle au 1/10/88
- 1,1 d'augmentation générale au 1/11/88.
- Mini société + 4%
- Paiement du lundi de Pâques, du pont de l'Ascension et de celui du 14 juillet
- La non prise en compte des jours de grève pour la détermination des congés payés (5 jours)
- Les 117 F prime uniforme incorporée dans le salaire de base
- L'avance de 80% du salaire Mise en place d'un accord prévoyance non cadre (au départ 100F par mois) ; cette prestation très intéressante vivra jusqu'au contrat groupe en 2010

La CGT n'a pas signé l'accord fin de conflit

La détermination des salariés avec la CGT a permis qu'aucune organisation syndicale ne signe cet accord de fin de conflit.

Paiement de 40 % des heures de grèves sur la condition de faire des heures supplémentaires. En réalité une seule heure sera exigée. Pour la grande majorité des gréviste ce paiement de 40 % deviendra 80 % du fait qu'ils effectueront une heure supplémentaire par jour.

Le retard de 120 moteurs sur un total annuel de production de 660 mettra de nombreux mois pour être résorbé.

Les acquis découlant (du conflit se mesure à partir du salaire mini société : 5 961 F.

Les acquis !

Soit : **659 F**

Augmentations générales (5%) **298 F**

Prime de 1 400 F équivalente au 12^{ème} de mois **116 F.**

Versement mesure d'intéressement de 1 500 F **125 F.**

Augmentation générale de 1 % au 1/03/88, **60 F.**

Prime d'ancienneté de 1 % par an, **60 F.**

Auquel il faut ajouter un ajustement

de classification, un échelon mini de 150 F.

- la participation du régime de prévoyance en moyenne **100 F.**
- Le pont du 14 juillet $5961/21 =$ **284 F.**
- Soit un total de **1 193 F.**

Sans compter le paiement du lundi de pâques, du pont de l'ascension et de la non prise en compte des jours de grèves pour la détermination des congés payés (5 jours), et de l'avance de 80 % des pertes de salaires. Même s'il manque toujours les 1500 F de

L'analyse de la CGT !

rattrapage le total des avantages acquis sera de l'ordre de 1 000 F.

Le nombre d'augmentations individuelles a augmenté en proportion importante. **(+40 %)**

Le rapport dans les centres entre les salariés et leur hiérarchie a lui aussi évolué d'une façon plus sociale et plus humaine (même s'il reste quelques revanchards).

1988 est la première année depuis 1982 où le pouvoir d'achat n'a pas baissé.

Il a au contraire augmenté et permis des

avancées sur les salaires, les promotions, la reconnaissance de la qualification et sur la prévoyance santé. Toutes ces avancées remettaient en cause la politique d'austérité imposée par les gouvernements successifs depuis 1982.

Les choix adoptés par les pouvoirs publics, par le patronat scrupuleusement appliqués par le PDG de l'entreprise nationalisée, le Général CAPILLON (nommé depuis peu par Mitterrand et Chirac) sont ceux de l'argent pour les profits et contre l'Homme.

C'est ce qui a conduit la SNECMA à verser des sommes astronomiques aux banques pour des emprunts à un taux excessif et scandaleux (plus de 9%). C'est une politique salariale d'austérité qui sera menée.

Devant ces luttes la SNECMA a répondu en partie à la revendication des salariés mais elle a apporté une fausse réponse en proposant son plan d'intéressement (qu'elle essayait en vain d'imposer depuis 1986).

Il va accroître les inégalités à l'encontre de la revendication uniforme et priver la sécurité sociale de fonds financiers.

LA FIN DU CONFLIT.

"1988 : 1500 F pour tous, panne de réacteur à la SNECMA" !